
**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE BARKMERE
TENUE LE 9 JUIN 2007 À 10 H À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).**

Étaient présents :

Le maire	Charles Huot
Les conseillers(ères)	Susan de Schulthess Donna Florence Michel Léger Peter Mitchell Bruce Perron Mark Uchwat
Le directeur général	Paul Thessereault
Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

Résolution (07-55) : Il est proposé par le conseiller Mitchell, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 12 mai 2007.

Résolution (07-56) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par le conseiller Perron, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 12 mai 2007 soit adopté tel que lu.

Période de questions

1. L. Dionne signale que certaines personnes ont accédé au lac des Écorces par l'extrémité de la Baie Verte (Green Bay). M. Gilbert Miller, le propriétaire du terrain utilisé pour accéder au lac, s'est dit prêt à prendre les mesures nécessaires pour en restreindre l'accès. L. Dionne a convenu qu'il communiquerait avec M. Miller pour ensuite faire rapport au Conseil. Rappel est fait aux citoyens de l'existence d'un nouveau règlement portant sur la gestion de l'accès au lac (se référer à la rubrique intitulée « Aménagement du débarcadère »).
2. L. Brosseau s'enquiert du règlement régissant les radeaux pour la baignade privée. Les questions précédemment soulevées ont été incorporées aux amendements, et ce, avant l'adoption définitive dudit règlement.
3. R. Cantor s'enquiert de la disponibilité des traductions des nouveaux règlements N^{os}160 à 164. Lesdites traductions sont maintenant accessibles pour consultation sur le site Web de la Ville.
4. R. Cantor demande à la Ville de mettre à la disposition des citoyens les informations concernant les produits biodégradables. Ces informations seront recueillies puis affichées sur le site Web de la Ville.

Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

1. Le chef des installations publiques dépose son rapport pour la période s'échelonnant du 12 mai au 8 juin 2007.
2. Avis de mutation :
 - De la succession J. Crayston à René Gagnon, lot P4, rang 6, canton Montcalm, 2890, lac des Écorces.
 - De la succession H. Gill au fils H. Gill, lot 16-20, rang 5, canton Montcalm, 36, ch. Duncan Est,

LDE 6514.

3. L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de mai 2007.
- Permis : Voir liste ci-jointe.
4. Rapport du Comité d'urbanisme :
- Aucune rencontre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) n'a été tenue en mai. La prochaine rencontre avec les nouveaux membres est prévue en juin 2007.
- Des changements de zonage visant l'aire de débarcadère seront proposés au cours du printemps 2008. Ceci permettra la tenue de débats d'idées avec les citoyens préoccupés par la question au cours de l'été 2008.
5. Projet de règlement N° 159 visant à amender le règlement d'urbanisme relatif à la zone Ru2 : La Ville est en attente d'un certificat de conformité dont l'émission figure à l'ordre du jour de la réunion de la MRC des Laurentides du 5 juillet 2007. Le règlement N° 159 entrera en vigueur dès l'obtention dudit certificat de conformité.
6. Projet de règlement N° 160 visant la concordance avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides : À la suite d'une annonce légale publiée antérieurement, une consultation publique aura lieu le 9 juin à 13 h.
7. Projet de règlement N° 161 visant à amender le règlement d'urbanisme concernant le captage des eaux souterraines : À la suite d'une annonce légale publiée antérieurement, une consultation publique aura lieu le 9 juin à 13 h 30.
8. Projet de règlement N° 163 visant à amender le règlement d'urbanisme concernant les opérations cadastrales :
Résolution (07-57) :
CONSIDÉRANT QU'un exemplaire du projet de règlement N° 163 visant à modifier les règlements N°s 92 et 90 par la modification de conditions spécifiques en lien avec les opérations cadastrales a été remis aux membres du Conseil pour qu'ils puissent en prendre connaissance;
CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge inutile que le projet de règlement No 163 soit lu dans le détail;
Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par le conseiller Uchwat, et il est résolu :
QUE le Conseil se dispense de lire dans le détail le projet de règlement N° 163.
- Résolution (07-59) : Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par le conseiller Uchwat, et il est résolu :
QUE le Conseil de la ville de Barkmere adopte la première ébauche du règlement No 163 visant à modifier les règlements d'urbanisme N°s 92 et 90 portant sur la modification des conditions spécifiques en lien avec les opérations cadastrales.

APLE

1. Rappel a été fait aux citoyens à savoir que l'opération annuelle de nettoyage de l'île Goulden se tiendra le 16 juin 2007.
2. Le 7 juillet 2007, 16h à l'île Goulden un représentant de Biofilia présentera les résultats de l'analyse récemment menée par cette firme portant sur l'état des rives du lac des Écorces. Tous sont les bienvenus à cette séance d'information.

MRC et affaires gouvernementales

1. Rapport de la MRC : La prochaine rencontre est prévue pour le 5 juillet 2007.
2. La Ville est en attente d'un acte de notification en lien avec une subvention de 15 000 \$ s'inscrivant dans le cadre du Volet II du programme et devant servir à financer un examen-diagnostic du bassin versant du lac des Écorces.
3. Pacte de la Ruralité - année 2006/2007 - projet Wi-Fi mené conjointement avec la municipalité de Montcalm : La première étape du projet porte sur l'installation d'une station Wi-Fi sans fil dans

l'enceinte de l'hôtel de ville. La MRC des Laurentides a prévu que l'installation se fera en juin 2007.

Sécurité publique/Protection civile

1. Service d'incendie : Le chef du service d'incendie, M. Daniel Laurin, a indiqué que des exercices pratiques de mise en situation sont prévus pour les secteurs du Vieux Village, du lac des Écorces et du chemin Duncan au cours de la saison 2007.
2. Résolution (07-58) : Il est proposé par le conseiller Léger, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu :
QUE la Ville de Barkmere confirme et ratifie par les présentes l'acte de servitude de droit de passage signé par le maire Charles Huot au nom de la Ville de Barkmere, laquelle servitude a été consentie par Michael David French sur une partie du lot 17-9, Rang 5, canton Montcalm, circonscription foncière d'Argenteuil, dont il est propriétaire, en faveur de la Ville de Barkmere, et sur le lot 2-113, Rang 6, canton Arundel, circonscription foncière d'Argenteuil, dont il est propriétaire, et ce, aux termes d'un acte de servitude reçu devant M^e Christiane Besner, notaire, le premier juin deux mille sept (1^{er} juin 2007), le tout en accord avec la résolution N^o 07-28 de la Ville de Barkmere datée du dix mars deux mille sept (10 mars 2007).

Communications/Technologie/Bulletin

Bulletin :

- Le personnel de la production a été félicité pour la qualité d'un travail accompli.
- Rappel a été fait aux citoyens qu'ils n'avaient qu'à communiquer avec le conseiller Perron s'ils souhaitent recevoir dorénavant la version électronique du *Bulletin* par préférence à la version papier.

Qualité de l'eau/Environnement

1. Analyse des eaux du lac des Écorces :
 - Le programme d'analyse pour la saison 2007 est désormais complété.
 - La MRC a établi un protocole pour le dépistage des phosphates. Les tests de dépistage doivent être réalisés à des intervalles de temps variés. La Ville amorcera le protocole de dépistage au cours de la saison 2007.
2. Plan quinquennal préliminaire concernant l'abattage d'arbres du **ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** (MDDEP): Rien à signaler pour le moment.
3. Requête d'arpentage présentée par le Centre Hydrique à la Ville pour sa demande à l'égard des droits sur le domaine hydrique :
Résolution (07-61) : Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu :
QU'un contrat soit octroyé à la firme Murray – Patenaude – Maltais, arpenteurs géomètres, pour la réalisation des relevés d'arpentage finaux en lien avec la demande de la Ville à l'égard des droits sur le domaine hydrique associés au site d'accès de la Ville, au débarcadère principal et au nouveau quai de location.
QUE la valeur dudit contrat ne pourra excéder 1 350 \$, avant taxes.

Aménagement du débarcadère

Règlement N^o 162 portant sur la gestion de l'accès au lac :

- Le règlement N^o 162 est actuellement en vigueur. Un avis à cet effet sera publié.
- Des panneaux seront installés pour communiquer les dispositions réglementaires.

Mesures sanitaires

1. Dates de collecte des ordures ménagères de grande dimension :
 - Des conteneurs pour la disposition des ordures ménagères de grande dimension seront installés au débarcadère principal et sur le chemin Duncan pour trois périodes de dix jours consécutifs (du vendredi au deuxième lundi suivant), à savoir : du 18 au 28 mai, du 13 au 23 juillet et du 31 août au 10 septembre 2007.
 - Rappel a été fait aux citoyens qu'il est interdit d'utiliser ces conteneurs pour disposer de matériaux de construction.
2. Demande d'aide financière présentée au MDDEP en lien avec les activités de recyclage (résolution 07-38) : Des décisions seront rendues le 15 juin 2007.

Navigation/Bouées

1. Projet de règlement N° 164 concernant l'élaboration des dispositions relatives aux radeaux pour la baignade privée :
 - Résolution (07-63) :
CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite développer un règlement dans le but de contrôler l'installation de radeaux pour la baignade privée;
CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance courante du Conseil le 14 avril 2007;
Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par le conseiller Léger, et il est résolu :
QUE le Conseil de la Ville de Barkmere procède à l'adoption du règlement N° 163 dans le but de s'assurer le contrôle de l'installation de radeaux pour la baignade privée.
 - Le règlement N° 164 est actuellement en vigueur. Un avis à cet effet sera publié.
2. Il est prévu que le feu de circulation maritime défectueux de la Pointe des Jésuites (Priest Point) sera réparé prochainement.

Finances/Budget/Vérification/Évaluation

1. Résolution (07-64) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0706-1	Yvon Dion	Salaire – Chef des instal. pub.	916,52
0706-2	Robert A. C. Mearns	Salaire - Sec.-trésorier	1 429,33
0706-3	Bell Canada	Téléphone - Hôtel de ville	125,94
0706-4	Bell Canada	Téléphone – Service d'incendie	77,82
0706-5	Bell Mobilité	Dépenses - sécurité - Pagette	70,45
0706-6	Richard O'Shaughnessy Enr.	Démolition - Quais loués	2 848,75
0706-7	Yvon Dion	Dépenses - Chef des instal. pub.	358,33
0706-8	Robert A. C. Mearns	Dépenses - Sec.-trésorier	700,00
0706-9	Robert A. C. Mearns	Équipement	50,00
0706-10	Hydro-Québec	Éclairage de la rue	319,62
0706-11	Hydro-Québec	Hydro – H. de v./Garage	85,51
0706-12	Hydro-Québec	Électricité - Marina	38,56
0706-13	Donna Florence	Dép. - édifice mun. – H. de v.	23,93
0706-14	Munic. du Canton Arundel	Déneig. - Ch. Montgne 05-06	1 219,67
0706-15	Munic. du Canton Arundel	Déneig. - Ch. Montgne 06-07	1 219,67
0706-16	Bruce Perron	Projecteur LCD – H. de v.	570,00
0706-17	Robert A. C. Mearns	Petite caisse - Sec.-trésorier	157,83

0706-18	Robert A. C. Mearns	Bulletin mise à la poste - Prép.	423,59
0706-19	L'Information du Nord	Avis public	236,56
0706-20	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	154,51
0706-21	Bélanger Sauvé	Honoraires prof. - Conseil. jur.	2 742,62
0706-22	Iona Miller Dion	Sal. - Gard. (05-12/06-08)	748,66
0706-23	Krissy O'Shaughnessy	Sal. - Gard. (05-12/06-08)	243,35
0706-24	Claude Hamel	Services - Traduction	1 666,87
0706-25	Rec. gén. du Canada	Déd. à la source - Canada	301,32
0706-26	Min. du Revenu du Québec	Ded. à la source - Québec	641,93
0706-27	Elsie Miller Estate	Location - Abris bât. sécur.	800,00
0706-28	Elsie Miller Estate	Dép. débarc. - Sécurité	163,93
0706-29	Luc Légaré Inc.	Urbanisme au 30-04	595,39
0706-30	Valois Boutin Besner-notaires	Droit de passage - Sécur.	881,68
0706-31	Michael French	Droit de passage - Sécur.	209,00
0706-32	Paul Thessereault	Contrat - Dir. gén./l. en bât.	2 300,00
0706-33	Materiaux R. Mclaughlin	Trav. pub. - Quais loués	647,56
0706-34	Michel Léger	Dép. édif. - Urbanisme	73,84

2. Un chèque d'une somme de 2 837 \$ a été reçu du gouvernement du Québec en guise et lieu de propriétés foncières détenues sur le territoire de Barkmere.

Installations publiques/Voirie

1. Réfections demandées sur le chemin Barkmere :
 - Une pétition réclamant la réalisation de divers travaux de réparation circule actuellement et sera soumise aux autorités pertinentes du gouvernement du Québec.
2. Rénovation des quais loués :
 - Résolution (07-62) :
 CONSIDÉRANT QUE les contrats pour les locataires en titre ont été transmis en mai 2007;
 CONSIDÉRANT QUE les contrats pour les nouveaux locataires leur seront transmis vers la fin du mois de juin 2007;
 Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Shulthess, et il est résolu :
 QUE la Ville accorde un rabais aux nouveaux locataires de quais pour la saison 2007;
 QUE les frais de location réduits pour les nouveaux locataires s'établissent à 350 \$ pour la période allant du mois de juin au 31 octobre 2007.
3. Pont sur le ch. Barkmere:
 - Les travaux sont prévus pour l'été 2008.
 - Le remplacement du pont se fera en quatre étapes distinctes, à savoir : la construction d'un pont temporaire, la démolition du pont existant, la construction du nouveau pont et la démolition du pont temporaire.
 - Des déposessions forcées s'avéreront nécessaires pour la construction du nouveau pont.
 - La Ville a demandé au ministère des Transports d'organiser une séance d'information portant sur le projet de reconstruction du pont l'automne prochain (automne 2007).
4. Le barrage situé à la décharge du lac des Écorces fera l'objet d'une inspection par le gouvernement du Québec le 22 juin 2008 pour évaluer les effets en aval d'une rupture du barrage. Des représentants de Ville seront présents pour l'inspection.
5. Subvention pour la réfection de routes en 2007 : À ce jour, aucune subvention n'a été reçue.
6. Le Conseil tient à remercier Gordon Miller pour les travaux de débroussaillage réalisés dans le secteur du chemin Barkmere.

Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil aura lieu le samedi 14 juillet 2007 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Mitchell propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

Permis:

Date	Permis			Type	LDE	Prop	Desc
	Ann	Cat	Num				
09-juin-07	2007			Fosse septique	2300	Sullivan, J	Pompage septique
09-juin-07	2007	01	007	Construction	0149	Miller, Gordon	Bâtiment suppl.
09-juin-07	2007	01	008	Construction	6640	Palo, Bob	Nouv.maison- extension de permis
09-juin-07	2007	01	009	Construction	0139	Montminy, Pauliine	Bâtiment suppl.
09-juin-07	2007	01	010	Construction	5839	Romary, Christophe	Quais
09-juin-07	2007	01	011	Construction	2360	Trower, Will	Bâtiment suppl.
09-juin-07	2007	04	006	Abattage d'arbres	8170	Bourque, Marie-Claude	Abattage d'arbres
09-juin-07	2007	04	007	Abattage d'arbres	6178	Taraby-Huot	Abattage d'arbres
09-juin-07	2007	04	008	Abattage d'arbres	0107	Sylvestre, Micheline	Abattage d'arbres
09-juin-07	2007	04	009	Abattage d'arbres	5999	Lang, Klaus	Abattage d'arbres
09-juin-07	2007	04	010	Abattage d'arbres	6400	Desiatnyk, Anatole	Abattage d'arbres